



ASSOCIATION
DES FOURNISSEURS DE
CHANTIER DAVIE CANADA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue le mardi 28 janvier 2020
Centre des congrès et d'expositions de Lévis
5750, rue J.-B. Michaud – Lévis (Québec)

Étaient présents : (voir liste en annexe)

16 h 06

1. Ouverture de l'Assemblée

Le président du conseil d'administration, Me André Y. Komlosy, souhaite la bienvenue aux participants et présente nommément les membres du conseil d'administration pour l'année 2019-2020.

1.1 Nomination d'un président d'Assemblée

Le nom de M. Pierre Drapeau, vice-président et porte-parole de l'AF CDC, est proposé par M. Richard Tremblay et secondé par M. Simon Maltais.

Adopté à l'unanimité

1.2 Nomination d'un secrétaire d'Assemblée

Le nom de Mme Andrée Boisvert est proposé par M. Simon Maltais et secondé par M. Richard Tremblay.

Adopté à l'unanimité

2. Constatation du quorum

Le président d'Assemblée constate le quorum et souhaite la bienvenue aux participants.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président de l'Assemblée fait la lecture de l'ordre du jour. Proposé par M. Richard Tremblay et secondé par M. Réjean Caouette.

Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2019

Le président de l'Assemblée demande de surseoir à la lecture du procès-verbal. Proposé par Me André Y. Komlosy et secondé par M. Simon Maltais

Adopté à l'unanimité

Le président de l'Assemblée demande l'adoption du procès-verbal. Proposé par M. Richard Tremblay et secondé par M. Simon Maltais

Adopté à l'unanimité

5. Allocution du maire de Lévis, M. Gilles Lehouillier

L'allocution enregistrée du maire de Lévis est présentée aux participants. Il félicite les participants de leur présence et parle des efforts déployés par l'AFCDC au cours de la dernière année. Chantier Davie Canada dans la région Québec/Chaudière-Appalaches est ce que l'aérospatiale est à Montréal. Réitère l'appui du conseil municipal de Lévis à Chantier Davie Canada.

Le président de l'Assemblée en profite pour souligner la présence dans la salle du maire suppléant de Lévis, M. Guy Dumoulin, et de la mairesse suppléante de St-Augustin-de-Desmaures, Mme Annie Godbout.

6. Dépôt et adoption des rapports annuels

6.1 Rapport d'activités 2019

Le président du conseil d'administration présente le rapport d'activités 2019. L'AFCDC a adopté un plan stratégique, plan agressif pour le déploiement de l'AFCDC dans toutes les régions du Québec dans le cadre d'activités d'information auprès d'entreprises déjà fournisseurs ou désireuses de le devenir.

L'AFCDC a travaillé en partenariat avec les organismes de développement économique de ces régions qui ont constaté les nombreuses opportunités associées au plus grand chantier maritime du Canada.

Un travail de mobilisation des acteurs économiques du Québec s'est poursuivi afin de convaincre, avec d'autres intervenants, le gouvernement du Canada d'inclure Chantier Davie et sa chaîne d'approvisionnement dans la Stratégie nationale de

construction navale du Canada. Plusieurs maires et mairesses des principales villes du Québec où sont situées les entreprises des fournisseurs ont appuyé les démarches de l'AFCDC en dirigeant les délégations d'entreprises de leur territoire lors de visite des installations de Chantier Davie.

Tout ce travail s'est effectué avec le soutien des membres du conseil d'administration qui n'ont ménagé aucun effort. Au cours de l'année, ils ont mis en place, dans chacune des régions qu'ils représentent, un comité régional de l'AFCDC constitué de représentants d'entreprises fournisseurs et d'organismes de développement économique. Ces comités seront appelés à se déployer en 2020 afin de devenir des joueurs clés du développement économique de leur région respective.

L'annonce du 19 décembre dernier par le gouvernement du Canada confirmant la présélection de Chantier Davie Canada à la Stratégie nationale de construction navale du Canada constitue une très bonne nouvelle qui nous stimule à continuer nos démarches. Nous avons également été actifs au niveau de la prochaine Stratégie maritime que le gouvernement du Québec souhaite mettre en place en produisant, notamment, un mémoire plaidant en faveur de la plus grande chaîne d'approvisionnement du secteur maritime au Québec.

Nous entendons poursuivre nos efforts en 2020 afin d'inciter le gouvernement du Québec à encourager et favoriser l'expertise québécoise dans le secteur de la construction navale.

Les fournisseurs que représente l'AFCDC emploient des milliers de travailleurs bien rémunérés partout au Québec, dont une part très importante en région. Ceux-ci innovent dans leur façon de faire, investissent pour améliorer leur capacité et leur productivité et plusieurs exportent leur savoir-faire. Nous sommes fiers de les représenter et d'accroître leur influence auprès des décideurs gouvernementaux et économiques.

(ajournement)

16 h 20

L'honorable Jean-Yves Duclos, président du Conseil du trésor du Canada, s'adresse par appel téléphonique aux participants de l'Assemblée. Il souligne qu'il aurait souhaité être présent mais il est retenu à Ottawa. Il fait un rappel des dernières années de Chantier Davie Canada.

Il souligne que Chantier Davie Canada est le seul chantier qualifié pour la construction des brise-glaces.

Le président du conseil d'administration profite de l'occasion pour lui demander si la préqualification annoncée le 19 décembre 2019 sera officialisée au cours des

prochains mois. Le ministre se dit très confiant; une décision sera connue en 2020. Actuellement Chantier Davie Canada travaille en étroite collaboration avec le gouvernement du Canada.

Il y aura construction de gros navires; ce seront des navires du 21^e siècle.

Le président du conseil d'administration informe le ministre que plus de 200 entreprises se sont inscrites pour l'Assemblée générale annuelle et leur présence est un signe de l'intérêt pour le Chantier Davie Canada.

Le ministre remercie tout le monde et souligne que sans eux, il n'y serait pas arrivé.

(applaudissements de la salle)

Le président du conseil d'administration conclut en rappelant que pour l'année 2020, l'AFCDC compte se déployer davantage, continuera de talonner le gouvernement du Canada et aura à l'œil la Stratégie maritime du gouvernement du Québec.

(reprise des débats)

Il est proposé par M. Robert Piché et secondé par M. Pierre Boulet d'adopter le rapport d'activités 2019.

Adopté à l'unanimité

6.2 États financiers 2019

M. Richard Tremblay, trésorier du conseil d'administration, présente l'équipe de Deloitte qui présente les états financiers de l'AFCDC couvrant la période du 30 novembre 2018 au 30 novembre 2019. Il est proposé par M. Jacques Grimard et secondé par M. Alexandre Bibeau d'adopter les états financiers 2019.

Adopté à l'unanimité

6.3 Taux de cotisation – membre régulier en 2020

Le trésorier du conseil d'administration, M. Richard Tremblay, rappelle aux participants l'importance de la cotisation pour l'AFCDC en demande d'appuyer la proposition suivante :

À la suite de la réunion du conseil d'administration de l'Association des fournisseurs de Chantier Davie Canada (AFDC) tenue le 24 janvier 2020 et sur sa recommandation, il est proposé de fixer le montant de la cotisation pour l'année 2020 à titre de membre régulier de l'Association des fournisseurs de Chantier Davie Canada (AFDC) à 250 \$ avant les taxes applicables.

Proposé par M. Jacques Grimard, secondé par M. Benoit Labbé

Adopté à l'unanimité

À cette fin, le président du conseil d'administration, Me André Y. Komlosy, rappelle que dans les documents remis aux participants, il est inclus un formulaire d'adhésion pour l'année 2020. Il invite les personnes présentes à remplir le formulaire après l'assemblée et le remettre à la sortie de la salle à un représentant de l'AFDC.

7. Adoption des règlements généraux de l'AFDC

Le président du conseil d'administration, Me André Y. Komlosy, présente les règlements généraux de l'AFDC pour adoption. Il attire l'attention des participants sur certains points du document.

À la question demandée par un participation à savoir si le formulaire d'adhésion en est aussi un de renouvellement pour un fournisseur qui est déjà membre, le président du conseil d'administration souligne que le formulaire est aussi pour les renouvellements puisque tous les souscripteurs deviendront membres en date du 28 janvier 2020.

Il est proposé par M. Jacques Côté secondé par M. Dany Violette que les règlements généraux soient adoptés.

Adopté à l'unanimité

8. Ratification des actes des administrateurs

Il est proposé par M. Jacques Grimard secondé par M. Marc Lewis que les actes des administrateurs soient adoptés.

Adopté à l'unanimité

9. Conseil d'administration 2020

Le président de l'Assemblée, M. Pierre Drapeau, explique que le conseil d'administration pour l'année 2018-2019 en était un intérimaire. Il demande que le conseil d'administration pour l'année 2020 soit reconduit.

Proposé par Sylvain Gionet, secondé par Michael Goulet.

Adopté à l'unanimité

10. Perspectives 2020 chez Chantier Davie Canada

M. Frédéric Boisvert, vice-président affaires publiques, rappelle l'histoire de Chantier Davie Canada, entre autres par deux visionnaires en provenance de Londres qui ont compris très vite qu'un y avait un joyau à Lévis : James Davis et Alec Vicefield.

Par une présentation PowerPoint, il rappelle la transformation de l'Astérix, projet qui a duré deux années. Ce navire est une réussite internationale et un navire exceptionnel. Depuis sa livraison, il a été en opération 502 jours; 85% du navire a été fait au Canada. Coût à la livraison : 650 M \$

Chantier Davie est le premier chantier au Canada en terme de capacité de construction navale. Il doit devenir le premier chantier au niveau de son carnet de commandes.

Il donne des exemples de l'impact au niveau des régions et souligne que 70% des fournisseurs sont des PME. La chaîne d'approvisionnement est « outrageusement » québécoise. Un demi-milliard \$ versé en salaires et en contrats donnés depuis 2012. Il donne comme exemple la région du Saguenay/Lac St-Jean comme ayant bénéficié d'importantes retombées.

Il remercie l'AFDCDC de son importante contribution à faire reconnaître le Chantier Davie Canada comme partenaire de la Stratégie Nationale de Construction Navale du Canada et souhaite qu'elle poursuive son action en 2020, partout au Québec.

11. Varia

Le trésorier, M. Richard Tremblay, rappelle l'importance de la contribution financière et l'existence des comités régionaux.

12. Levée de l'Assemblée

Les sujets à l'ordre du jour ayant été épuisés, il est proposé par M. Jacques Grimard et secondé par M. Benoit Labbé la levée de l'Assemblée.

Adopté à l'unanimité

17 h 17